



BULLETIN DE L'INSTITUT FRANÇAIS D'ARCHÉOLOGIE ORIENTALE

BIFAO 110 (2010), p. 103-114

Cédric Gobeil

Une plaque céramique à l'effigie du dieu Seth à Ayn Asil

Conditions d'utilisation

L'utilisation du contenu de ce site est limitée à un usage personnel et non commercial. Toute autre utilisation du site et de son contenu est soumise à une autorisation préalable de l'éditeur (contact AT ifao.egnet.net). Le copyright est conservé par l'éditeur (Ifao).

Conditions of Use

You may use content in this website only for your personal, noncommercial use. Any further use of this website and its content is forbidden, unless you have obtained prior permission from the publisher (contact AT ifao.egnet.net). The copyright is retained by the publisher (Ifao).

Dernières publications

- | | | |
|---------------|--|--|
| 9782724711523 | <i>Bulletin de liaison de la céramique égyptienne</i> 34 | Sylvie Marchand (éd.) |
| 9782724711400 | <i>Islam and Fraternity: Impact and Prospects of the Abu Dhabi Declaration</i> | Emmanuel Pisani (éd.), Michel Younès (éd.), Alessandro Ferrari (éd.) |
| 9782724710922 | <i>Athribis X</i> | Sandra Lippert |
| 9782724710939 | <i>Bagawat</i> | Gérard Roquet, Victor Ghica |
| 9782724710960 | <i>Le décret de Saïs</i> | Anne-Sophie von Bomhard |
| 9782724711547 | <i>Le décret de Saïs</i> | Anne-Sophie von Bomhard |
| 9782724710915 | <i>Tebtynis VII</i> | Nikos Litinas |
| 9782724711257 | <i>Médecine et environnement dans l'Alexandrie médiévale</i> | Jean-Charles Ducène |

Une plaque céramique à l'effigie du dieu Seth à Ayn Asil

CÉDRIC GOBEIL

AU DÉBUT de l'année 2010, la poursuite de la fouille de l'enclos est, situé au sud du palais des gouverneurs de Pépy II à Ayn Asil, dans l'oasis de Dakhla, a permis de mettre au jour une plaque céramique (n° CSA B3050) sur laquelle est gravée, entre autres, une image que nous interprétons comme une représentation de la forme animale du dieu Seth¹. Si un culte rendu à la divinité est attesté ailleurs dans l'oasis, seule une empreinte de sceau découverte en 2009 et datant de l'Ancien Empire portait figuration de l'animal séthien ou plus exactement de deux animaux séthiens accouplés et allongés sur le sol² sur le site d'Ayn Asil exploré depuis 1977³.

1 Il m'est ici agréable de remercier Georges Soukiassian qui a bien voulu me confier ce dossier et m'a, tout au long de l'étude sur le terrain comme à l'Ifao, prodigué de précieux conseils.

2 Voir L. PANTALACCI, J. LESUR-GBREMARIAM, « Wild Animals Downtown: Evidence from Balat, Dakhla Oasis (End of the 3rd millennium BC) », dans H. Riemer *et al.* (éd.), *Desert Animals in the Eastern Sahara: Status, Economic Significance, and Cultural*

Reflection in Antiquity. Proceedings of an Interdisciplinary ACACIA Workshop held at the University of Cologne December 14-15, 2007, Colloquium Africanum 4, 2009, p. 252, fig. 7.

3 Sur les fouilles du palais et de l'habitat, voir G. SOUKIASSIAN, M. WUTTMANN, L. PANTALACCI, *Balat VI. Le palais des gouverneurs de l'époque de Pépy II: les sanctuaires de ka et leurs dépendances*, *FIFAO* 46, 2002, *passim*; S. MARCHAND, G. SOUKIASSIAN, *Balat*

VIII. Un habitat de la XIII^e dynastie - 2^e Période Intermédiaire à Ayn Asil, *FIFAO* 59, 2010, *passim*. Voir également « Les travaux de l'Institut français d'archéologie orientale », puis « Travaux de l'Institut français d'archéologie orientale », publiés chaque année depuis 1978 dans le *BIFAO*; S. MARCHAND, P. TALLET, « Ayn Asil et l'oasis de Dakhla au Nouvel Empire », *BIFAO* 99, 1999, p. 307-352.

Description de l'objet

[FIG. 3]

Dimensions et forme

Il s'agit d'un fragment de céramique locale grossière, à dégraissant végétal : sa surface non engobée est de couleur beige rosé, tandis qu'après cassure, l'intérieur s'est révélé d'une teinte plutôt beige grisé⁴. Le fragment mesure 12,95 cm de longueur, 11,4 cm de largeur et 2,2 cm d'épaisseur; aucun indice ne permet de restituer les dimensions initiales de l'objet.

Il est en outre malaisé de le rattacher à une quelconque forme céramique. N'eût été le type de gravure, on pourrait penser, en raison de la pâte et de l'épaisseur, à un grand récipient de stockage de type 5d⁵, dont le fragment aurait constitué une partie du fond, parfaitement plat. Néanmoins, le dessin a été incisé avant cuisson : il ne s'agit donc pas d'un simple tesson réemployé, mais bien d'un support conçu dès l'origine pour recevoir un décor.

Décor

L'extrême gauche de la plaque conserve les trois-quarts avant d'une tête de mammifère qui présente les caractéristiques, bien distinctes, de l'animal séthien : un long museau recourbé ainsi que deux longues oreilles dressées et coupées à angle droit⁶. Les oreilles et l'œil sont rendus par la gravure avec une certaine précision. L'état fragmentaire de la plaque ne permet pas en revanche de déterminer la position dans laquelle l'animal se tenait, plusieurs options étant possibles, point sur lequel nous reviendrons.

Face à cette figure assez aisément identifiable se trouve un motif beaucoup plus énigmatique, constitué de deux segments de droite verticaux dont les extrémités sont jointes par paires, par une ligne continue dans un cas et par une ligne discontinue dans l'autre, cette rupture dans le rythme étant sans doute due à une incision imprécise. Le motif est ainsi formé de deux triangles, liés par une de leurs pointes, l'ensemble rappelant d'une certaine manière la forme du jeu connu sous le nom de «diabolo». De composition équilibrée et harmonieuse, le dessin n'est cependant pas totalement symétrique. La moitié droite est en effet légèrement plus petite que la moitié gauche, de même que les pointes ne présentent pas tout à fait la même forme : trois d'entre elles sont arrondies, alors que la quatrième, en haut à droite, est plus aiguë.

Le tiers droit de la plaque céramique conserve enfin trois autres incisions : une strie verticale, bien visible et dessinée parallèlement aux droites du «diabolo» central, ainsi que deux lignes courbes, peut-être convergentes et extrêmement fragmentaires en raison de la cassure du rebord. En l'état, toute tentative pour reconstituer ce dernier motif s'avérerait hasardeuse.

⁴ Je remercie Valérie Le Provost, céramologue de la mission, pour les observations dont elle m'a fait part.

⁵ Pour ce type de céramique, voir *Balat VI*, p. 466-467, p. 503, fig. 335, p. 504, fig. 336.

⁶ Voir H. TE VELDE, *Seth, God of Confusion. A Study of his Role in Egyptian Mythology and Religion*, *PdÄ* 6, 1967, p. 16; *id.*, *LÄ V*, 1984, col. 910, s.v. «Seth»; A. McDONALD, «Tall Tails: The Seth Animal Reconsidered»,

dans A. McDonald, Chr. Riggs (éd.), *Current Research in Egyptology 2000*, *BARIS* 909, 2000, p. 75-81; P. VERNUS, J. YOYOTTE, *Bestiaire des pharaons*, 2005, p. 667.

Localisation et datation

[FIG. 1-2]

Le fragment de plaque céramique figurant Seth a été trouvé dans le fond d'une des fosses qui ont entamé les vestiges de la Deuxième Période intermédiaire et les ruines de la fin de l'Ancien Empire dans la partie sud du site du palais des gouverneurs⁷. Ces fosses, une fois creusées, sont restées exposées à l'érosion et se sont peu à peu comblées de sable éolien mêlé d'argile, de tessons et d'objets provenant de leurs parois (US 3530)⁸. Durant une longue période d'abandon des lieux, le sable éolien a continué à s'accumuler avant d'être couvert par les déblais de creusement d'un canal d'époque perse⁹. Ainsi, même s'il n'a pas été trouvé en place dans un niveau d'occupation, l'objet est attribuable aux strates anciennes coupées par les fosses et scellées par les rejets d'époque perse. Il date donc au plus tard de la Deuxième Période intermédiaire.

À l'emplacement de sa découverte se trouvent un enclos d'habitat bâti dès la première phase du palais («enclos SE», règne de Pépy II¹⁰), dont l'occupation se prolonge durant la Première Période intermédiaire, ainsi qu'un habitat de la XIII^e dynastie – Deuxième Période intermédiaire qui couvre les ruines du précédent ensemble¹¹. Aucun bâtiment cultuel n'a été identifié dans cette zone, si ce n'est, vingt mètres au nord, un double sanctuaire *hwt-k* de gouverneurs de la fin de l'Ancien Empire¹².

Interprétation

La nature du décor

D'emblée, une question se pose et concerne la nature du décor, pour lequel on peut hésiter entre une inscription hiéroglyphique et une scène figurée.

Contrairement à l'animal séthien (C 7 , E 20  et E 21 )¹³, le motif central en forme de «diabolo» est absent des différentes listes de signes hiéroglyphiques¹⁴ et ne peut en aucune manière être rapproché d'un signe connu ou d'une partie de signe connu. De surcroît, l'objet représenté, si tant est qu'il s'agisse d'un objet, ne peut être identifié comme un élément issu du réel ; il pourrait par conséquent s'agir d'un motif géométrique à vocation purement décorative.

⁷ Un tel phénomène est généralisé sur l'ensemble du site du palais, voir *Balat VI*, p. 11; *Balat VIII*, p. 1.

⁸ Des dizaines de figurines de terre cuite, par exemple, y ont été trouvées (voir C. BOUTANTIN, «Les figurines en terre cuite de la ville de 'Ayn Asil», *BIFAO* 101, 2001, p. 59-86) mélangées à des moules à pain doubles (groupe 1a) ou à des pots de cuisson nubiens à fond pincé, aussi appelés pots «à impression

de nattes» (groupe 39c), caractéristiques de la Deuxième Période intermédiaire (voir *Balat VIII*, p. 164-165, p. 207).

⁹ Voir *Balat VIII*, p. 1.

¹⁰ Information fondée sur l'étude du matériel céramique de la zone réalisée par V. Le Provost.

¹¹ Voir L. PANTALACCI, S. DENOIX, «Travaux de l'Institut français d'archéologie orientale 2008-2009», *BIFAO* 109, 2009, p. 595. Sur l'habitat domestique

de la Deuxième Période intermédiaire à Ayn Asil, voir *Balat VIII, passim*.

¹² Voir L. PANTALACCI, S. DENOIX, *loc. cit.*

¹³ Voir, pour la liste de signes la plus exhaustive, N.-Chr. GRIMAL, J. HALLOF, D. Van der PLAS, *Hieroglyphica. Sign List = Liste de signes = Zeichenliste*, *PIREI* 1, 2000, *passim*.

La forme du dessin n'est pas unique. Un bol nubien décoré provenant d'Aniba conserve un parallèle très proche¹⁴; production du groupe C, sa datation peut être estimée entre 2200 et 1600 av. J.-C., autrement dit dans une fourchette chronologique identique à celle que nous avons proposée pour la plaque céramique d'Ayn Asil ci-contre.



Bol d'Aniba
(d'après G. Steindorff, *Aniba I, Mission archéologique de Nubie 1929-1931*, 1935, pl. 57, n° 13).

Le motif y est inclus dans une suite de signes; si certains peuvent, selon G. Steindorff, être lus comme des hiéroglyphes – , , ,

¹⁵ –, d'autres en revanche résistent à toute identification: c'est le cas des pointillés ou du «diabolo» par exemple. L'auteur interprète ce mélange hétéroclite de motifs, en l'état proprement inintelligible, comme la copie corrompue d'une phrase hiéroglyphique qu'un homme aurait voulu reproduire de mémoire¹⁶. Il est également possible de comprendre ce groupement non comme une inscription, mais comme les différents éléments d'un décor qui s'inspire en partie de l'écriture hiéroglyphique (forme de certains signes, disposition en ligne): nous aurions alors à faire à des pseudo-hiéroglyphes¹⁷.

À notre sens, cet objet constitue un parallèle tout à fait pertinent pour apprécier le type d'ornementation incisée sur la plaque céramique d'Ayn Asil, qui serait également composée d'une série de pseudo-hiéroglyphes, lesquels sont d'ailleurs attestés dans la documentation de Balat sur les empreintes de sceaux¹⁸. Cependant la manière dont le décor se développe reste, en l'état, difficile à déterminer. Si l'on s'en tient à la leçon du bol d'Aniba, le «diabolo», gravé à côté de la figure d'un homme debout, fonctionne comme un élément à part entière, totalement indépendant, dans une séquence horizontale. Néanmoins, on peut tout aussi bien postuler un développement vertical: sous le «diabolo» auraient alors pu être disposés un ou plusieurs autres motifs et ce, pour maintenir une certaine harmonie par rapport à la taille de la figure de Seth, telle que nous pouvons la reconstituer à partir du fragment conservé (fig. 4).

¹⁴ Voir G. STEINDORFF, *Aniba. Erster Band, Mission archéologique de Nubie 1929-1931*, 1935, p. 95-96, pl. 54 (n° 11), 57 (n° 13), référence aimablement communiquée par V. Le Provost.

Sur cette céramique du groupe C voir, entre autres, M. BIETAK, *Studien zur Chronologie der nubischen C-Gruppe: ein Beitrag zur frühgeschichte Unternubiens zwischen 2200 und 1550 vor Chr.*, BÖN 5 (DAWW97), 1968, *passim*; Br. GRATIEN, «Le village fortifié du Groupe C à Ouadi es-Séboua' Est. Typologie de la céramique», *CRIPEL* 7, 1985, p. 39-65; M.C. DE SIMONE, «The C-Group: Tradition and Acculturation», dans

T. Kendall (éd.), *Nubian Studies 1998. Proceedings of the Ninth Conference of the International Society of Nubian Studies, August 21-26, 1998, Boston, Massachusetts*, 2004, p. 242-246; B. GLÜCK, «Zur Frage der Datierung der frühen C-Gruppe in Unternubien», *ÄgLev* 15, 2005, p. 131-151; L. TÖRÖK, *Between Two Worlds: The Frontier Region between Ancient Nubia and Egypt 3700 BC - 500 AD*, PdÄ 29, 2009, p. 58-139.

¹⁵ G. STEINDORFF, *op. cit.*, p. 96.

¹⁶ *Loc. cit.*

¹⁷ De manière générale, sur ce type de pictogrammes, voir B.J.J. HARING, O.E. KAPER (éd.), *Pictograms or*

Pseudo-Scripts? Non Textual Identity Marks in Practical Use in Ancient Egypt and Elsewhere, EgUit 25, 2009, *passim*.

¹⁸ Voir L. PANTALACCI dans *Balat VI*, p. 407, n° 3252, p. 408, n° 3268, p. 421, n° 4383, p. 428, n° 6170.

Nous n'irons pas jusqu'à conclure que cet objet est un témoignage des liens qui existaient entre l'oasis et le territoire nubien, dont l'existence n'est archéologiquement prouvée qu'à partir de la Deuxième Période Intermédiaire, voir M. BAUD, «Balat/'Ayn-Asil, oasis de Dakhla. La ville de la Deuxième Période Intermédiaire», *BIAO* 97, 1997, p. 28.

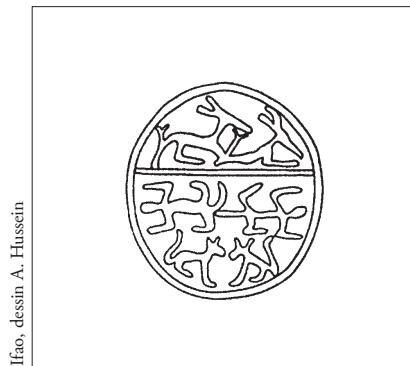
Quant à l'iconographie de Seth, il est impossible de trancher entre les diverses formes que le dieu est susceptible de revêtir durant la fourchette chronologique retenue pour le document. Dans le cas qui nous intéresse, dans la mesure où aucune trace d'une représentation de bras n'est visible, il ne peut être que totalement zoomorphe – allongé¹⁹ [fig. 4b], assis sur ses pattes arrière²⁰ [fig. 4a] ou debout sur ses quatre pattes²¹ [fig. 4d] – ou, s'il est hybride, il est nécessairement en position assise, l'image combinant la tête de l'animal séthien à un corps humain momifié²² [fig. 4c].

Le fragment d'Ayn Asil: un apport à l'histoire du dieu Seth dans l'oasis de Dakhla

Que la plaque céramique date de la fin de l'Ancien Empire, de la Première Période intermédiaire ou de la Deuxième Période intermédiaire, elle constitue l'un des plus anciens témoignages à ce jour retrouvés de la présence de la divinité dans l'oasis de Dakhla.

Réputé depuis l'Ancien Empire pour être le dieu qui préside aux pays étrangers et au désert, Seth est également perçu comme le dieu des oasis²³ où son culte n'était attesté à Dakhla avant notre découverte qu'à partir de la Troisième Période intermédiaire²⁴.

Outre la plaque céramique B3050, le seul autre document trouvé à Ayn Asil figurant l'animal séthien était l'empreinte de sceau 8462 susmentionnée²⁵, trouvée à l'entrée d'un magasin, sur un sol (US 2635) de la phase I du palais Sud, moitié ouest, parmi plus d'un millier d'empreintes ayant servi à sceller l'accès aux denrées.



Empreinte de sceau Balaat 8462.

Bien qu'il soit ainsi prouvé que l'animal séthien faisait partie de l'imaginaire des habitants d'Ayn Asil à la fin de la VI^e dynastie, la nature de l'artefact et l'endroit exact où il a été trouvé laissent toutefois penser qu'il s'agit d'un témoignage administratif plutôt que cultuel.

¹⁹ Type attesté depuis au moins les deux premières dynasties, comme en témoigne la petite figurine sculptée en calcaire, interprétée comme un animal séthien allongé, découverte dans la tombe 721 à Nagada, voir W.M.F. PETRIE, *Nagada and Ballas*, 1895, *BSA ERA* 1, 1896, p. 46 et pl. LX, n° 13; E.J. BAUMGARTEL, *The Cultures of Prehistoric Egypt* 2, 1960, p. 75 et pl. VI, 6. Voir aussi, sur le site même, l'empreinte de sceau 8462, *supra*, n. 2 et *infra*.

²⁰ Ce type ne semble être attesté qu'à partir du Moyen Empire, voir, par exemple, l'effigie du dieu Seth, en ce cas dûment nommé, sur une paroi du temple funéraire d'Amenemhat I^{er} à Licht, dans L. BORCHARDT, «Das

Sethtier mit dem Pfeil», *ZÄS* 46, 1909, p. 90 (figure).

²¹ La première attestation de l'animal séthien dans cette attitude est conservée sur la tête de massue du roi Scorpion (Ashmolean Museum inv. n° E 3632), voir J.E. QUIBELL, *Hierakonpolis I*, *BSA ERA* 4, 1900, p. 9-10 et pl. XXV-XXVI, C; K.M. CIALOWICZ, *Les têtes de massues des périodes prédynastique et archaïque dans la vallée du Nil*, *Acta Scientiarum Litterarumque* 829, 1987, p. 32-38 et pl. VII.

²² Les premières représentations du dieu sous forme hybride le montrent debout accomplissant le geste de l'imposition des couronnes (voir A. LABROUSSE, J.-Ph. LAUER, J. LECLANT, *Le temple*

haut du complexe funéraire du roi Ounas, *BdE* 73, 1977, p. 95-97, doc. 47-49, fig. 73-75, pl. 34) ou celui du *sema-taouy* (statues Caire CG 412, CG 414, CG 416, CG 417, CG 420 au nom de Sésostris I^{er}, voir J. GAUTIER, G. JÉQUIER, *Mémoire sur les fouilles de Licht*, *MIFAO* 6, 1902, p. 35-37, fig. 33-37). Bien qu'hypothétique, la restitution ici proposée prend pour modèle le signe C 7

²³ Sur Seth, dieu des pays étrangers, des déserts et des oasis, voir H. TE VELDE, *op. cit.*, p. 110-151, et, plus spécialement à propos des oasis, p. 114-115.

²⁴ Voir *infra*.

²⁵ Voir *supra*, n. 2.

Dans l'oasis, les trois plus anciens documents attestant un culte officiel au dieu Seth, deux statues et une stèle, proviennent tous de Mout al-Kharab, capitale de l'oasis qui abritait un temple au dieu, qualifié de *nb wh3t* « Seigneur de l'oasis²⁶ » : dans ce sanctuaire, Seth, auquel était attaché un clergé, prononçait des oracles. Datée de la XXI^e dynastie sur la base de critères stylistiques, l'une des statues, au nom du grand prêtre de Seth, *P3-n-B3st*, a été trouvée dans le temple romain de Deir al-Haggar, mais devait, à l'origine, être placée dans le temple de Seth à Mout al-Kharab²⁷. Sur l'autre, au nom du prêtre-*ouab* *P3-n-Sth*, Seth, qualifié de *nb 'nb* « Seigneur de la vie » apparaît comme le dieu principal de l'oasis²⁸. Connue depuis la fin du XIX^e siècle, la *Grande stèle de Dakhla* (stèle Ashmolean Museum 1894.107a)²⁹ date de la XXII^e dynastie ; elle conserve le texte d'un décret établi par *W3y-h3-s3t*, prêtre de Seth *nb wh3t* (l. 1), en faveur d'un autre prêtre de Seth, *Nsw-b3st*, qui revendiquait la propriété d'un ou de plusieurs points d'eau dans un district de l'oasis. Cette ordonnance officielle entérine la décision d'un oracle du dieu, événement auquel une partie des préposés à son temple, dûment mentionnés, aurait assisté³⁰.

Les fouilles récentes entreprises dans le temple de Seth à Mout al-Kharab ont permis de mettre au jour des blocs portant les cartouches de Thoutmosis III, Horemheb et Ramsès II. Pour autant, la présence de ces éléments architecturaux ne constitue pas une preuve irréfutable de l'existence d'un temple dédié à Seth au Nouvel Empire³¹ ; à l'instar de ceux d'Horemheb qui proviennent en réalité d'un sanctuaire consacré à Amon – dont le culte est attesté dans l'oasis jusqu'à l'époque ptolémaïque –, l'ensemble de ces blocs pourraient en effet parfaitement appartenir à d'autres bâtiments et avoir été simplement réemployés durant la Troisième Période intermédiaire³².

Dans la zone, divers objets ont également été exhumés : une stèle, sans doute, ramesside, conservant une prière à Seth, et une figurine à son effigie à fonction votive³³. Faite dans un

²⁶ Voir O.E. KAPER, *op. cit.*, p. 63. Sur la fouille de ce temple, voir C.A. HOPE, « Excavations at Ismant el-Kharab and Mut el-Kharab in 2001 », *BACE* 12, 2001, p. 35-63 et pl. 22 (en particulier p. 47) ; *id.*, « Egypt and Lybia: Excavations at Mut el-Kharab in Egypt's Dakhla Oasis », *The Artefact* 24, 2001, p. 29-46 ; *id.*, « Excavations at Mut el-Kharab and Ismant el-Kharab in 2001-2 », *BACE* 13, 2002, p. 85-107 (en particulier p. 85) ; O.E. KAPER, « Two Decorated Blocks from the Temple of Seth in Mut el-Kharab », *BACE* 13, 2002, p. 71-78 ; C.A. HOPE, « The 2001-2002 Excavations at Mut el-Kharab in the Dakhleh Oasis, Egypt », *The Artefact* 26, 2003, p. 51-76 ; *id.*, « The Excavations at Ismant el-Kharab and Mut el-Kharab in 2004 », *BACE* 15, 2004, p. 19-49 ; C.A. HOPE *et al.*, « The Excavations at

Ismant el-Kharab and Mut el-Kharab in 2005 », *BACE* 16, 2005, p. 35-83 ; *id.*, « Report on the Excavations at Ismant el-Kharab and Mut el-Kharab in 2006 », *BACE* 17, 2006, p. 23-67 ; *id.*, « The Excavations at Mut el-Kharab, Dakhla Oasis in 2008 », *BACE* 19, 2008, p. 49-71 ; *id.*, « Report on the 2009 Season of Excavations at Mut el-Kharab, Dakhleh Oasis », *BACE* 20, 2009, p. 47-86.

²⁷ La statue porte le numéro de fouille 33/390-F9-1/D/6 (numéro CSA 2201). Voir O.E. KAPER, « The Statue of Penbast. On the Cult of Seth in the Dakhleh Oasis », dans J. Van Dijk (éd.), *Essays on Ancient Egypt in Honour of Herman te Velde*, 1997, p. 231-241.

²⁸ Collection privée. H. JACQUET-GORDON, « A Statue from Dakhla Oasis », *MDAIK* 47, 1991, p. 173-178.

²⁹ Voir A.H. GARDINER, « The Dakhleh Stela », *JEA* 19, 1933, p. 19-30.

³⁰ *Ibid.*, p. 21-22. Voir aussi C.A. HOPE, « Excavations at Ismant el-Kharab and Mut el-Kharab in 2001 », *BACE* 12, 2001, p. 49.

³¹ C.A. HOPE *et al.*, « Excavations at Ismant el-Kharab and Mut el-Kharab in 2005 », *BACE* 16, 2005, p. 40-47.

³² *Loc. cit.*

³³ À ces objets, il est intéressant d'ajouter, à titre de référence seulement, la gourde du Nouvel An au nom du prêtre de Seth *Swth-jr-dj-s(w)*, datée de la XXVI^e dynastie et trouvée à Tell Marqula, tout près de l'enceinte du temple de Seth à Mout el-Kharab, voir S. YAMANI, « New Year's Bottles from Tell Marqula (Dakhla Oasis) », *BIAFO* 102, 2002, p. 427-428 et 434-435.

alliage cuivreux, cette dernière a été découverte sous le dallage d'un double sanctuaire de briques, inclus dans le temple datant de la Troisième Période intermédiaire. Si ces artefacts ne suffisent pas à prouver qu'un édifice dédié à Seth existait avant cette époque, ils attestent néanmoins qu'une forme de dévotion devait déjà lui être adressée dans l'oasis³⁴.

Dans son étude sur les oasis, L.L. Giddy a évoqué, entre autres, le cas de deux *graffiti* découverts près de Tenida, à l'est d'Ayn Asil et figurant l'animal du dieu, datés sans plus de précision de l'époque dynastique³⁵. Depuis la fin des années 1990, d'autres pétroglyphes à l'effigie de Seth ont été recensés à l'occasion de *surveys* menés par le *Dakhleh Oasis Project*. Ainsi, un site baptisé la *Seth Hill* (n° 30/420-G2-1)³⁶ a livré quatre images figurant le dieu – tant sous sa forme animale que sous sa forme mixte –, tandis qu'une colline située à l'extrême sud du *Painted Wadi* a livré une autre image de l'animal séthien, gravée au-dessus de la représentation d'un troupeau de girafes. Dans chacun des cas, la céramique découverte à proximité indique que toutes pourraient dater de l'Ancien Empire, date que nous pouvons également sans doute retenir pour les *graffiti* mentionnés par L.L. Giddy.

Dans les oasis de Dakhla et de Kharga, Seth est attesté sous son aspect d'animal séthien jusqu'à la XXVe dynastie³⁷. À partir de cette époque, un changement iconographique s'opère, faisant suite à la diabolisation de Seth : sans doute pour en conjurer la nature maléfique³⁸, il est alors le plus souvent doté d'une apparence similaire à celle d'Horus hiéracocéphale³⁹. Une pratique comparable se retrouve dans l'écriture, si l'on en croit la leçon des textes qui conservent les deux stèles dites *de Dakhla*. Sur la première datée de la XXII^e dynastie, le nom de Seth est encore déterminé par le signe C 7  ⁴⁰, tandis que sur la seconde, datée du début de la XXV^e dynastie, l'emploi du signe est évité : le nom du dieu n'est alors suivi d'aucun déterminatif (légende dans le centre) ou bien est caractérisé par les hiéroglyphes prototypiques R 8  et G 7  (l. 5), jugés sans doute plus neutres, tout en marquant la catégorie du divin⁴¹. À cette

³⁴ Pour une définition des manifestations de piété dite « individuelle » ou « personnelle » plutôt que « populaire » en marge des cultes officiels, voir, en dernier lieu, J. ASSMANN, *Egyptian Solar Religion in the New Kingdom. Re, Amun and the Crisis of Polytheism*, 1995, p. 190 ; S. BICKEL, « Aspects et fonctions de la déification d'Amenhotep III », *BIFAO* 102, 2002, p. 66 ; A. FORGEAU, *Horus-fils-d'Isis. La jeunesse d'un dieu*, *BdE* 150, 2010, p. 292-293.

³⁵ Dans *Egyptian Oases. Bahariya, Dakhla, Farafra and Kharga during Pharaonic Times*, 1987, p. 257, p. 289.

³⁶ Voir le rapport annuel de la saison 2000-2001 du *Dakhleh Oasis Project* publié en ligne sur le site de la Monash University par A.J. MILLS [<http://arts.monash.edu.au/archaeology/excavations/dakhleh/assets/documents/dakhleh-report-2000-2001>].

pdf] (consulté le 23 mai 2010) ; O.E. KAPER et H. WILLEMS, « Policing the Desert: Old Kingdom Activity around the Dakhleh Oasis », dans R.F. Friedman (éd.), *Egypt and Nubia: Gifts of the Desert*, 2002, p. 79-94 ; C.A. HOPE, « The 2001-2002 Excavations at Mut el-Kharab in the Dakhleh Oasis, Egypt », *The Artefact* 26, 2003, p. 73 ; H. RIEMER et al., « Zwei pharaonische Wüstenstationen südwestlich von Dachla », *MDAIK* 61, 2005, p. 291-350.

³⁷ O.E. KAPER, *Temples and Gods in Roman Dakhleh. Studies in the Indigenous Cults of an Egyptian Oasis. Proefschrift voor verkrijging van het doctoraat in de Letteren aan de Rijksuniversiteit*, 1997, p. 64.

³⁸ Sur la démonisation de Seth, voir, d'une manière générale, H. TE VELDE, *op. cit.*, p. 138-151.

³⁹ O.E. KAPER, *loc. cit.* : l'auteur souligne (p. 75) que Seth-Amon-nakht, dans les oasis peut être aussi, mais très rarement, doté d'une tête de bœuf, voir par exemple, la seconde stèle *de Dakhla*, J.J. JANSSEN, « The Smaller Dakhla Stela (Ashmolean Museum no. 1894. 107b) », *JEA* 54, 1968, p. 166 et pl. XXV.

⁴⁰ Stèle Ashmolean no. 1894. 107a, l. 1, l. 5, l. 6, l. 7, l. 8, l. 9, l. 11, l. 16 : soit l'écriture du nom du dieu ; s'y ajoute déjà le signe  (G 7) ; voir A.H. GARDINER, « The Dakhleh Stela », *JEA* 19, 1933, p. 19-30 et pl. V-VII.

⁴¹ Voir, par exemple, O. GOLDWASSER, *From Icon to Metaphor. Studies in the Semiotics of the Hieroglyphs*, *OBO* 142, 1995, p. 86-87 ; R. SHALOMI-HEN, *Classifying the Divine. Determinatives and Categorisation in CT 335 and BD 17, Classification and Categorisation in Ancient Egypt 2*, *GOF IV* 38², 2000, *passim*.

liste, il convient d'ajouter le signe A 40  relevé sur une inscription palimpseste, découverte en 2001 sur un des blocs du temple de Seth à Mout al-Kharab : le texte original  *Sth* '3 *phty* « Seth à la grande force » a été modifié en  *Sth ntr* '3 « Seth, le grand dieu⁴² » :



Bloc palimpseste (d'après O.E. Kaper, «Two Decorated Blocks from the Temple of Seth in Mut el-Kharab», *BACE* 12, 2001, p. 72-74 et pl. 22).

En se fondant sur les notations du nom de Seth dans le texte des *stèles de Dakhla*, O.E. Kaper estime que la regravure pourrait avoir été effectuée à partir de la XXVe dynastie, *terminus post quem*. Le remplacement du signe E 21  par le signe A 40  a entraîné une modification des épithètes, nécessaire en termes de positionnement des signes dans l'espace du cadras, due aussi peut-être à leur valeur sémantique. En effet, si l'image du prédateur () est parfaitement adaptée à l'idée de force, de violence même⁴³, que véhicule le qualificatif '3 *phty*, tel n'est pas le cas de l'image prototypique du dieu assis ; en revanche, cette dernière fonctionne assez bien avec l'épithète plutôt convenue *ntr* '3⁴⁴.

⁴² O.E. KAPER, «Two Decorated Blocks from the Temple of Seth in Mut el-Kharab», *BACE* 12, 2001, p. 72-74 et pl. 22. Dans la vallée, l'animal séthien semble disparaître complètement des inscriptions officielles dès la fin de la XX^e dynastie, voir H. TE VELDE, *Seth, God*

of Confusion, p. 133-134; O.E. KAPER, *op. cit.*, p. 64.

⁴³ À ce propos, voir l'étude de A. McDONALD, «Tall Tails: The Seth Animal Reconsidered», *op. cit.*, 2000, p. 75-81.

⁴⁴ Ce choix des signes en fonction de l'épithète divine mériterait à lui seul une étude.

Dans ce contexte, la plaque de céramique d'Ayn Asil constitue à ce jour, un témoignage unique d'un culte à Seth dans l'agglomération, remontant à la fin de l'Ancien Empire ou à la Deuxième Période intermédiaire, alors qu'à cette époque, plusieurs images du dieu sont connues à ses franges désertiques, dans les collines environnantes. Une telle répartition des attestations de la divinité n'est peut-être pas sans rapport avec son caractère même, celui de maître des contrées arides.

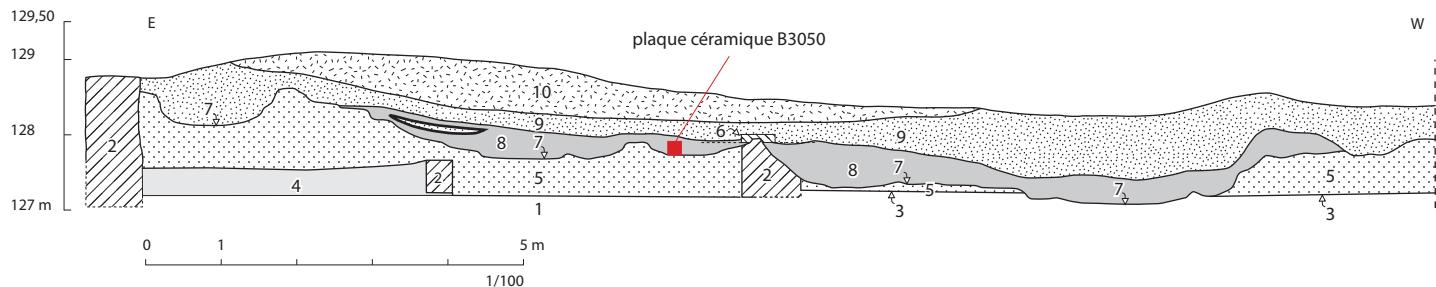
Peut-être honoré de manière privilégiée dans son environnement de prédilection, le dieu ne s'est donc pas moins invité, d'une façon ou d'une autre, dans les pratiques religieuses de la ville. De ces pratiques, on ne peut que supposer la teneur. L'objet, réalisé dans un matériau relativement pauvre, n'est, selon toute vraisemblance, pas lié à un culte officiel. Deux propositions peuvent être avancées. Soit il provient du secteur des *hwt-k3* situés à vingt mètres, soit il était associé à l'habitat construit tout à côté. Dans le premier cas, la plaque céramique pourrait être interprétée comme une offrande, voire un *ex-voto*, déposé(e) par un habitant de la ville dans le sanctuaire d'un des gouverneurs⁴⁵. Dans le cas où l'objet serait associé à l'habitat, il pourrait témoigner de l'existence d'un lieu rudimentaire dédié à Seth et constituer le support d'un culte local ou du moins la marque que la population d'Ayn Asil pouvait au quotidien s'en remettre à Seth.

⁴⁵ Dans ce cas, il pourrait s'apparenter aux autres *artefacts* décorés découverts à proximité des *hwt-k3* des gouverneurs et

interprétés par L. Pantalacci comme des « stèles » privées, voir *Balat VI*, p. 326-328.



FIG. 1. Plan de situation du lieu de découverte de la plaque céramique B3050.



Dessin C. Gobeil

Éléments antérieurs à la Deuxième Période intermédiaire :

1. Sol vierge.
2. Murs d'enclos de la fin de l'Ancien Empire (première phase).
3. Sol de la cour centrale de la fin de l'Ancien Empire (première phase).
4. Sol d'occupation de la fin de l'Ancien Empire (première phase).
5. Ruines de la fin de l'Ancien Empire - début Première Période intermédiaire (première et seconde phases).

Éléments de la Deuxième Période intermédiaire :

6. Vestiges de la Deuxième Période intermédiaire (troisième phase) (mur et sol).

Éléments postérieurs à la Deuxième Période intermédiaire :

7. Fosses postérieures à la Deuxième Période intermédiaire et antérieures à l'époque perse.
8. Remplissage par érosion des fosses (US 3530).
9. Sable éolien pur (période d'abandon du site).
10. Lentille de déblais rejetés lors du creusement du canal d'époque perse.

FIG. 2. Coupe stratigraphique de l'enclos Est (coupe sud).

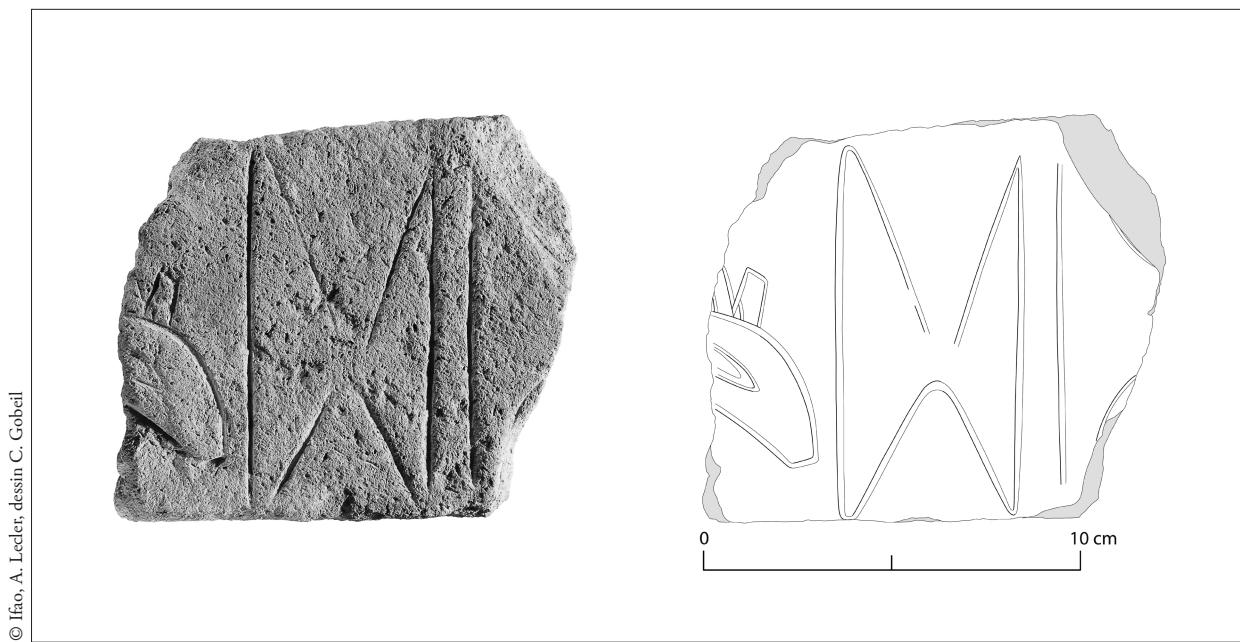


FIG. 3. Plaque céramique B3050.

